

16 Décembre 2024

Attenant au Contrat de Bail
du local 231, grand rue à
6000 Charleroi.

Suite à notre entretien téléphonique, voici l'avenant
au bail pour le local commercial, 231 grand rue à
6000 Charleroi.

[REDACTED], propriétaire du bâtiment
231 grand rue à 6000 Charleroi.

Je donne mon accord avec l'accord de l'assurance
Incendie "Axa", pour l'ouverture d'une porte du
local 231 grand rue donnant sur le local 229 grand
rue (dont je ne suis plus propriétaire).

A la fin du bail de la [REDACTED] vous vous
engagez à remettre le local dans l'état où il se trouvait.
(reformer l'ouverture donnant sur le local,
229 grand rue à 6000 Charleroi)

A partir du 1^{er} Janvier 2025. Comme convenu,
le loyer sera de 890€ (loyer + (77€) préc. immobilier +
(13€) supplément assurance Incendie pour risques accrus).

[REDACTED]

1. Introduction

2. Theoretical Framework

3. Methodology

4. Results and Discussion

5. Conclusion

References